

# Charte section sportive football lycée Henri Vincenot de Louhans

- Tout élève inscrit à la section sportive est soumis au règlement de l'établissement, de l'internat, du restaurant scolaire ainsi que le règlement spécifique à la section sportive. Des manquements graves et/ou répétés entraîneraient, après consultations des signataires, des sanctions pouvant aller à l'exclusion.
- L'engagement d'un élève à la section football se fait sur un cycle de 3 ans si l'élève entre au lycée en seconde (seconde à terminale), sauf avis contraire de la Commission en fin d'année scolaire
- Je m'engage à avoir une attitude et une conduite irréprochable au sein de l'établissement, pendant mes cours y compris lors des séances de la Section Sportive. Je m'engage à respecter de la même façon : les élèves, les éducateurs, le professeur principal et les professeurs des autres matières, ainsi que le personnel de l'établissement scolaire et des différentes infrastructures sportives de la ville.
- Je m'engage à adopter un comportement propice au travail et au progrès pour réussir sur les plans scolaire et sportif. A la fin de chaque trimestre, un bilan sera effectué, amenant des sanctions (positives ou négatives) prises par l'équipe pédagogique.
- Lors des compétitions de club ou à l'unss, je m'engage à adopter une attitude « fair-play » sur le terrain à l'égard des partenaires, des adversaires, des arbitres, des éducateurs, des professeurs.
- Sauf dans le cas de dispositions particulières motivées, la présence aux entraînements et compétitions est obligatoire. Toute absence doit être obligatoirement justifiée par écrit dans les 48h au professeur d'EPS responsable de la section sportive, ainsi qu'au chef d'établissement. En cas de blessure ou de maladie, un certificat médical justifiant l'arrêt de la pratique est indispensable.
- Conformément à la règle VI de la charte du sportif de Haut Niveau, les sportifs admis à la Section Sportive s'engagent à ne pas recourir à l'utilisation de substances ou produits dopant. Ils acceptent de lutter contre le dopage et de participer, le cas échéant à toute action de prévention à l'initiative de la Fédération Française de Football, du mouvement sportif ou de l'état. De la même manière, ils s'engagent à ne pas consommer d'alcool, de tabac ou de drogue (quelle qu'en soit la nature) dans l'enceinte de l'établissement, mais également au cours des compétitions
- Je m'engage à prendre soin de ma santé et de mon corps : bien m'alimenter, bien m'hydrater, bien récupérer, prendre ma douche à la fin de l'entraînement, bien m'organiser pour gérer les échéances scolaires et sportives. Ainsi qu'à respecter le matériel et les locaux mis à disposition, et à avoir le matériel nécessaire à la pratique du football (protège-tibias, chaussures, eau) à chaque séance.
- Je suis conscient qu'un comportement inadéquat avec le fonctionnement de la section sportive entraînera des sanctions (De l'observation écrite (travail ou discipline) notée dans le carnet de correspondance, à la suspension pour une durée limitée des entraînements (avec une présence obligatoire en étude ou un renvoi au sein de la famille, selon la décision de la vie scolaire), la suspension de match au sein de la section, voire du club, jusqu'à l'exclusion définitive de la section. Dans certains cas, une fiche de suivi et/ou un contrat trimestriel seront être proposés. Mon dossier scolaire et mes progrès sportifs seront réexaminés à la fin de chaque année scolaire pour statuer sur la possibilité de poursuivre ou non ma scolarité au sein de la section.
- Je suis conscient du règlement suivant :

3 heures de retenue	1 carton blanc	1 séance de section sportive en tant que coach assistant.
2 heures de retenue supplémentaires	1 <sup>er</sup> carton jaune	Mise à pied de 2 semaines de la section sportive en étude obligatoire.
1 <sup>ère</sup> heure de retenue supplémentaire	-	1 semaine supplémentaire de mise à pied de la section sportive en étude obligatoire.
2 <sup>ème</sup> heure de retenue supplémentaire	2 <sup>ème</sup> carton jaune	Commission éducative débouchant sur une mise à pied plus longue voire exclusion de la section sportive.

Fait à ..... le .....

Signature de l'élève

Signatures des parents ou tuteurs

-----  
*(Charte section sportive football lycée Henri Vincenot de Louhans)*

*Partie à rendre à Monsieur VAST*

Fait à ..... le .....

Signature de l'élève

Signatures des parents ou tuteurs